

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE 1978 - N° 781

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

**Eboueurs parisiens :
Chirac fait appel à l'armée**

3000 soldats pour briser la grève



Mardi matin, à la demande de Chirac, 3 000 soldats sillonnaient les rues de la capitale, avec des camions-benne, que les éboueurs ont délaissés pour obtenir satisfaction à leurs revendications. Le plan «aspirateur», nom de l'opération menée par l'armée contre les éboueurs en grève, est la solution avancée par Chirac, pour briser la lutte engagée depuis deux semaines, par des grèves tournantes, pour obtenir l'avancement de la grille des salaires. Déjà ce week-end, des entreprises privées étaient intervenues pour collecter les ordures.

Les militaires du contingent n'accepteront pas facilement de jouer ce rôle de briseurs de grève, qu'on leur a déjà fait jouer en d'autres occasions.

IRAN

LES MANIFESTATIONS CONTINUENT

Vers la paralysie de l'économie

L'application de la loi martiale, le quadrillage de Téhéran par l'armée n'a pu empêcher le peuple iranien de manifester contre le régime du Shah dimanche et lundi. Le régime a tenté d'organiser des contre-manifestations fascistes : l'une d'elle a fait quarante morts dans une ville de province. Mais ces prétendues «contre-manifestations» ne peuvent que mettre en valeur l'isolement du Shah face à la poursuite et à l'extension du mouvement populaire.

Bien que le gouvernement de Charif Emani proclame sa volonté de continuer, il ne fait plus que survivre : deux ministres importants viennent de démissionner. Le régime est également atteint par les conséquences économiques de la crise : la grève des banques et des douanes paralyse l'économie et rend l'approvisionnement du pays difficile. La

fuite de capitaux se poursuit au rythme de 50 millions de dollars par jour. Si la grève des travailleurs de la raffinerie d'Abadan ne paralyse pas l'exportation du pétrole (il s'agit surtout de brut), l'extension de la grève à tous les travailleurs du secteur pétrolier peut porter un coup très dur au régime.

A Paris, la rencontre des dirigeants de l'opposition avec l'Ayatollah Khomeiny semble avoir abouti à un succès. Sandjabi, dirigeant du Front national, s'est déclaré d'accord avec le mouvement religieux populaire pour exiger la fin du règne de la dynastie des Pahlavi. L'accord de l'ensemble de l'opposition avec le mouvement populaire rend de plus en plus difficile une solution de compromis avec l'ancien Premier ministre Amami, que l'impérialisme US tend actuellement d'imposer.

DEGRINGOLADE DU DOLLAR

Panique à la Bourse

Dégringolade du dollar, qui descend sous la barre des 4 francs. Montée spectaculaire de l'or. Panique à Wall Street. Affolement et baisse sur tous les marchés, à l'exception de celui de Tokyo. La baisse spectaculaire — et continue — du dollar ne peut pas ne pas avoir de répercussions sur les économies occidentales. Au-delà de leur sérénité apparente, les gouvernements européens commencent à s'inquiéter, à l'image de Barre qui en profite pour tenter d'accélérer l'union monétaire européenne.

Conseil National CFDT : le recentrage en sourdine

Le Conseil national de la CFDT s'est penché sur la politique de recentrage mise en œuvre au lendemain des élections. Pour Maire, il n'est plus utile d'en parler, puisque c'est passé dans la vie ! En fait, les hésitations de la direction CFDT sont à mettre en rapport avec la volonté de lutte des travailleurs, et aussi avec l'échec des négociations en cours avec le patronat.

Lire en page 4

«Participation» le retour des mythes gaullistes

La participation, vieux mythe gaulliste mis en application par Pompidou et Chaban-Delmas, en 1969, réapparaît. Le Conseil des ministres de mardi se penche sur un nouveau projet, mis au point par Boulin, qui consiste à distribuer quelques paquets d'actions aux travailleurs des grosses entreprises. Les mesures de 1969 avaient été politiquement un échec. Il en sera de même cette fois-ci.

Les mordus de la sécurité

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre enquête sur le phénomène de la «légitime défense» par un article sur les profiteurs de l'insécurité.

Lire en page 5

**Le Quotidien du Peuple
gravement menacé
25 millions
pour
votre quotidien !**

Lire en page 3

Tribune de discussion pour le 3^e Congrès du Parti Communiste Révolutionnaire m-l



La tribune de discussion pour le 3^e Congrès du PCR ml est ouverte aux organisations du Parti, à ses sympathisants et ses amis. Dans ce cadre, les nombreuses contributions qui sont attendues pourront être publiées selon l'ordre et l'intérêt de la discussion. Le camarade Jacques Wandler, membre du Comité central et chargé par lui de cette tâche, répondra chaque fois que cela sera utile à ces contributions pour éclaircir le sens des modifications dans le projet et éventuellement, les développer.

A propos de la désyndicalisation

Bien évaluer où en est la crise politique aujourd'hui, implique l'analyse conjointe des aspirations révolutionnaires exprimées dans les luttes, et des contre-facteurs qui jouent dans le sens de la division de la classe ouvrière, et ralentissent d'autant le développement de la contradiction bourgeoisie/prolétariat.

Parmi ces contre-facteurs, nous avons intérêt à analyser en détail le phénomène de désyndicalisation qui s'est surtout manifesté après les élections.

Pourquoi ce phénomène et qui touche-t-il ?

Tout d'abord, il touche à la fois les couches moyennes de la classe ouvrière, qui tirent à leur manière le bilan de deux ans d'attente confédérale au profit des élections. C'est un désaveu des journées d'action sans lendemain, mis à part le 7 octobre, qui ont empêché les luttes et fait perdre de l'argent sans contre-partie.

Elles sont aussi le désaveu silencieux de la querelle PC/PS transportée sur le terrain syndical qui aboutit à l'absence de toute unité d'action pourtant bien nécessaire dans cette rentrée post-électorale face aux mauvais coups de Barre.

Enfin, et surtout dans la CGT, la difficulté à placer les cartes, les baisses d'effectif, expriment ce refus de l'alignement grossier des syndiqués de la CGT sur le PCF sans aucune consultation des syndiqués.

Le phénomène n'a pas eu la même ampleur dans les sections syndicales CGT ou CFTD aux mains de syndicalistes combattifs

qui ont refusé d'engager leur section dans cette direction. Mais là aussi, s'il n'y a pas eu de grosse hémorragie, il demeure difficile de resyndiquer du fait de l'image de marque d'ensemble des centrales.

Il touche aussi, dans des secteurs particuliers, à ma connaissance dans les postes en particulier, un ensemble de travailleurs combattifs qui sont de toutes les grèves, mais qui se lassent de la bataille éreintante dans les structures, surtout dans un secteur comme les postes, où il n'y a pas d'élections de délégués du personnel, ceux-ci étant désignés par le syndicat.

Dans certaines boîtes où les travailleurs immigrés dominent et où la CGT contrôlée par le PCF a eu un comportement particulièrement inactif et antidémocratique, la réaction des travailleurs a été de se syndiquer massivement à FO qui, avec la direction, a souvent profité de l'occasion, le mauvais fonctionnement du syndicat étant expliqué par le fait qu'il faisait de la politique.

Le phénomène dont il faudrait mesurer plus précisément l'ampleur, amène la classe ouvrière à être moins organisée alors qu'une sauvage répression s'abat sur les travailleurs.

Cette situation en apparence défavorable a son bon côté relatif : les directions syndicales, au moins pour la CGT, sont obligées de pousser aux luttes pour redorer le blason avant le 40^e Congrès et regagner la confiance — fortement entamée.

Regagner la confiance implique aussi de s'expliquer sur le passé, voire même de changer des hommes ; et souvent ce peut être l'occasion de faire avancer une pratique démocratique dans ce syndicat, de faire réfléchir un certain nombre de syndicalistes du PCF qui se posent des questions, en s'appuyant sur le mécontentement des ouvriers.

On peut penser qu'avec le développement actuel des luttes qui manifestent une combativité de la classe ouvrière qui cherche à s'exprimer, une partie des travailleurs qui s'est écartée des syndicats doit pouvoir s'y réinsérer mais avec plus d'exigence quant à la vie démocratique de la structure, plus de vigilance face aux manœuvres du PCF et du PS.

De ce point de vue, il y a peu de chance que ces partis aient la même marge de manœuvre qu'avant.

Néanmoins, comme l'a montré la dernière grève des postes du 25 octobre, les directions syndicales persistent dans leur opposition aux aspirations à des formes de lutte efficaces et unitaires de la partie la plus combative des postiers. Que faut-il en déduire ?

o Le découragement pour une partie des postiers ?

o Une colère encore plus forte pour ceux qui veulent se battre ? Le rapport entre ces deux choses doit être mesuré.

Et du point de vue du travail communiste dans les entreprises ?

Il nous faut maintenir l'orientation de bataille

dans les syndicats pour y imposer la voie de la lutte, ce qui implique à certains moments d'être à contre-courant, du point de vue d'éléments actifs qui ne veulent pas s'engager dans une bataille de structure bloquée par les directions syndicales.

Car, en tant que communistes, on ne peut laisser aux révisionnistes et

aux réformistes tout ces acquis en droits reconnus d'organisation de luttes ouvrières et quand les luttes ont lieu, son utilité apparaît nettement.

D'un autre côté, n'y aurait-il pas intérêt à réfléchir sur des formes de regroupement de type Front, ou débat politique d'intervention sur les luttes, qui permette de met-

tre en action le potentiel combatif qui est écoeuré par le blocage syndical.

Ce n'est peut-être pas généralisable, mais dans des secteurs où il y a un blocage par trop grossier des partis de gauche de la structure syndicale, la question ne se pose-t-elle pas ? Je pense aux postes par exemple.

R.C.

L'attitude révolutionnaire face à la crise idéologique

Notre Parti en forgeant le concept de crise politique a voulu répondre à cette crise longue, profonde qui affecte les domaines économiques, politiques, moraux de notre société. Cette modification en profondeur des rapports de classe entre ceux « d'en haut » et ceux « d'en bas », cette remise en cause de l'Etat comme un instrument « étranger » aux travailleurs est à la base de notre optimisme révolutionnaire quand nous affirmons que « la révolution est l'affaire de notre génération ».

Il me semble cependant que nous envisageons peu l'aspect négatif de cette crise et notamment ses retombées idéologiques dans le peuple et chez les révolutionnaires. C'est le même raisonnement qui avait conduit un camarade dans ces colonnes à étudier à propos du chômage, l'aspect de division que cela engendrait dans la classe ouvrière. Autrement dit une crise agrandit les failles dans le système mais n'engendre pas automatiquement la volonté révolutionnaire de s'y engouffrer.

C'est ainsi que la crise idéologique ébranle d'une part la confiance dans le système mais d'autre part engendre aussi le scepticisme sur l'issue de la lutte. Force nous est de constater que, si crise du capitalisme il y a, crise du socialisme il y a également. La propagande du style : « Balayons le capitalisme, et édifions le socialisme radieux » ne fait plus guère avancer. Nombreux sont ceux qui voudraient bien d'une telle société mais qui disent : « L'URSS, patrie du grand Lénine, est le pays des camps » ou encore : « Pourquoi le Vietnam révolutionnaire, ce Vietnam des maquis bravant les B 52, expulse les résidents chinois, réintègre le COMECON et attaque le Cambodge ? » ou encore : « L'Albanie est la Chine hier amies éternelles sont en divergence profonde » ou qui posent des questions sur tel ou tel aspect de la politique chinoise.

Dans un pays, le nôtre, où on a fait à nos vieux camarades « le coup » de 36 ou celui de 45, où la classe ouvrière a été successivement trahie par la SFIO et

par le PCF, où toute une partie de la petite bourgeoisie qui avait cru en mai 68 est devenue amère, comment ne pas comprendre que les retombées de la crise idéologique se font sentir jusque dans nos rangs. Que l'on me comprenne bien : il n'est pas question de minimiser l'élan révolutionnaire qu'ont été 36, 45 ou mai 68 mais de voir comment les déceptions d'hier peuvent s'appuyer sur les incertitudes de la situation présente.

Face à cela il y a deux attitudes fondamentales : celles des paresseux d'une part, les dogmatiques... qui s'accrochent aux principes et d'autre part les spontanés qui rejettent les principes. L'autre attitude, celle de l'effort, de l'analyse et de la discussion (...) Il nous faut répondre politiquement et sur le fond à toute question, même mal posée, ou posée de façon outrancière et agaçante, et se garder de coller telle ou telle étiquette sur un camarade qui pose à juste titre des questions...

F. VITRY

Bruxelles :

LA LIQUIDATION DE LA VITICULTURE AU CENTRE DES NEGOCIATIONS

Mardi se déroulaient à Bruxelles des négociations communautaires sur la réglementation du prix du vin. Méhaignerie, ministre français de l'Agriculture se voyait confier la tâche délicate d'obtenir de ses partenaires la fixation d'un prix minimum du vin de table, prix en dessous duquel il serait interdit de vendre cette catégorie de vins à l'intérieur de la CEE.

La cible principale de ces demandes du gouvernement français est l'Italie, dont les coûts de production viticole sont très inférieurs aux prix français. En outre, ces exigences visent à prendre des ga-

ranties sur l'avenir quant à la concurrence qui viendra de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal lorsque ces pays seront membres du Marché commun. Une concurrence d'autant plus rude que les prix de production des vins espagnols sont inférieurs de 40 % à ceux des vins français de même catégorie.

L'Italie est évidemment hostile à ces demandes de la France, mais les réticences viennent aussi de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas. Ces pays, peu sensibles à la concurrence des vins rouges de table, dont ils ne sont guère producteurs, ne voient pas

d'un mauvais œil la possibilité de se procurer ces productions à bas prix. Les revendications que présente le ministre visent à calmer les inquiétudes qui se manifestent chez les viticulteurs du Midi face à la concurrence notamment des vins italiens ; il s'agit essentiellement de cela puisque, par ailleurs, le gouvernement a déjà engagé la liquidation de la viticulture méditerranéenne notamment par la prime à l'arrachage.

Un autre point d'après discussion est constitué par la répartition des crédits pour le plan d'aide à l'agriculture méditerranéen-

ne qui concerne l'Italie et le Midi de la France. Les 3/4 des sommes prévues doivent aller à l'Italie, ce qui provoque la grogne du gouvernement français. Les crédits accordés à la France seront employés à lutter contre les inondations dans la vallée de l'Hérault, à irriguer 15 000 hectares en Corse, et à favoriser le reboisement.

Enfin, Méhaignerie souhaitait une aide de la communauté pour stimuler l'utilisation de moûts concentrés de raisin, pour accroître la teneur en alcool des vins de table de basse qualité. Il s'agit, dans ce

cas également, de se prémunir contre la concurrence des vins italiens et plus encore de celle, prévue pour dans quelques an-

nées, des vins espagnols qui se caractérisent par un haut degré alcoolique, et qui de ce fait, se prêtent bien au coupage.

Rectificatif

Une coquille a rendu absurde une phrase de l'article sur Marchais au Club de la presse, dans notre édition datée de mardi. Marchais avait déclaré que le PCF comptait 120 000 nouveaux adhérents depuis le début de l'année, et qu'il compte 60 000 adhérents de plus dans la même période. Il fallait donc en conclure que le PCF avait perdu, depuis la fin 1977, 60 000 adhérents.

Enfin, Marchais mettait sur le même plan l'activité syndicale de ses militants et l'appartenance à une « société de chasse » (et non de classes, nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes).

LUTTES OUVRIERES

● Depuis le début juillet, les résidents du foyer de Merlebach font la grève des loyers pour voir aboutir leurs revendications identiques à celles de la coordination des Foyers Sonacotra, qu'ils ont décidé de rejoindre. Aujourd'hui, ils sont directement affrontés à la municipalité PS, qui a tout tenté pour briser leur lutte. C'est Metzinger, maire, conseiller général qui signe la lettre affichée dans le foyer, annonçant à partir du 9 octobre la cessation des « prestations de service » : eau, gaz, électricité, blanchissage. Déjà, comme nous l'avons relaté dans le QdP du 13-10-78, une première tentative de coupure d'électricité a été mise en échec par la mobilisation immédiate des résidents présents.

Nous avons rencontré deux délégués, membres du Comité de Résidents élus par leurs camarades, qui nous exposent les motifs et le déroulement de cette lutte.

Quel est l'état du foyer ?

R : Dans une salle pour trois personnes : une chambre commune pour 5, une autre pour 3, et une individuelle...

H : La cuisine, c'est deux réchauds pour trois. Il y a un seul WC, une douche, le tout en mauvais état.

Combien deviez-vous payer de loyer ?

H : 210 francs par mois !

Le foyer existe depuis 25 ans, a-t-il été entretenu ?

H : Rien n'a été fait. Les seuls travaux, c'est la réparation de la peinture, dans certaines salles, qui a commencé un peu avant la

● Hôtel Suffren La Tour depuis le 16 octobre la lutte continue

En grève depuis le 16 octobre, les travailleurs et travailleuses de l'hôtel Suffren La Tour se heurtent toujours à l'incapacité de leur PDG à prendre en compte leurs revendications.

Pour éviter de répondre positivement à la détermination des travailleurs, Monsieur Huard a tout essayé :

- le mépris : refuser de négocier et laisser mijoter... pour voir ;
- la ruse : faire semblant de négocier... lâcher quelques miettes... toujours pour voir ;
- la démagogie : envoyer une lettre particulière à chacun des grévistes ;
- la menace : a) amorcer le chantage à l'emploi, en annonçant la fermeture de la moitié des chambres ;
- b) engager massivement des extras extérieurs à l'hôtel pour remplacer les grévistes (120 F pour 6 heures de travail) ;
- la répression : a) fermer l'entrée du personnel pour isoler les grévistes du reste des travailleurs ;
- b) fermer la cafétéria pour expulser les grévistes dans la rue ;
- l'intimidation : a) engager des vigiles musclés ;
- b) saisir la police, en prêtant aux grévistes des intentions violentes.

Toutes ces attitudes, habituelles au patronat, ont été mises en échec par les travailleurs.

Cessez de vous ridiculiser, Monsieur Huard, nous ne tomberons pas dans les pièges de la provocation.

LA GREVE CONTINUE !

CGT, CFDT, non syndiqués

Conseil national de la CFDT

LE PS CONTRE LA LUTTE DES RESIDENTS

grève. Mais alors, c'est la peinture qui tient les murs : ils sont en contre-plaqué. Les carreaux sont cassés ; pas de rideaux, pas de volets.

R : Il n'y a pas de sécurité. Dans chaque entrée, il y a 2 extincteurs. Mais depuis 7 ou 8 ans que je suis là, ils n'ont jamais été changés. L'électricité est souvent coupée, car les fusibles sautent. Même en hiver, le chauffage ne marche pas bien, on met des journaux sous les fenêtres parce qu'elles ne ferment pas bien. Il n'y a pas d'eau chaude, sauf à la douche...

Et le gérant ?

R : Il rentre la nuit dans les chambres avec son chien. Une fois, on frappe chez moi à 3 heures du matin. C'était le gérant, avec des flics. J'ouvre, je me retrouve avec une mitrailleuse sur le ventre. Je leur demande ce qui se passe : « C'est un petit contrôle ! Pour n'importe quoi, il appelle la police. Le dimanche, il ferme les salles. Le courrier, il ne le distribue pas.

H : Nous voulons le départ de ce gérant et du concierge, tous les résidents sont d'accord. La mairie dit toujours qu'elle n'a pas d'argent, on s'étonne qu'elle trouve encore de quoi payer le gérant...

Comment a commencé la grève ?

R : Jusqu'au 1^{er} juillet 1977, c'est l'AFMO qui gérait. Le 15 mai 1977, elle arrêtait, parce que le foyer « n'était pas rentable ». En juin, c'est l'Amicale des Algériens qui a

géré. Puis il y a eu une réunion avec le maire qui a dit : « Je prends la gestion du foyer, mais on va vider les bâtiments, et construire un nouveau foyer ». Il y avait alors au moins 200 résidents. Le maire a fait vider 2 bâtiments, en promettant qu'il allait reconstruire. On dormait jusqu'à 17 par chambre. Ils voulaient même faire payer ceux qui dormaient par terre. Ils ont même proposé que 5 résidents dorment dans la salle de télévision !

voir. Ils ont voulu nous parler. Aussitôt, le gérant a appelé la police et a essayé de les embarquer... Les résidents ont décidé de faire la grève, et de rejoindre la lutte de tous les foyers.

Quelles sont vos revendications ?

Nous reprenons la même plateforme que les résidents de la Sonacotra. En plus, nous exigeons la construction du nouveau foyer.

les résidents voulaient gérer eux-mêmes le foyer. Puis ça a été les menaces. Le 11 octobre, une lettre du maire a été affichée annonçant la fin de toutes les prestations de service à partir du 9 octobre.

Est-ce qu'ils l'ont appliquée ?

Mardi 10, l'EDF est venu couper le courant pendant 4 heures. Aussitôt, les résidents présents ont manifesté. Le courant a été rétabli à 19 heures. Le PS prétend nous soutenir. Un adjoint est venu aux premières réunions du foyer Sonacotra de Forbach, mais pas celle des résidents de Merlebach. Il a été obligé de partir. En fait, le PS exploite « la situation dramatique » des travailleurs immigrés. Mais il soutient la municipalité qui nous fait couper le courant. Le PS dit qu'on est manipulé « par des partis d'extrême gauche », mais ce sont les résidents qui ont décidé la grève, et qui ont élu leurs délégués.

Que fait le PCF par rapport à votre lutte ?

On ne les a pas vu au foyer, ni dans la manifestation d'ailleurs.

Qu'avez-vous décidé face aux menaces ?

On a décidé de faire une manifestation devant la mairie de Merlebach, dès qu'il y aurait une coupure. Bien sûr, c'est l'AFMO qui est propriétaire, mais c'est la mairie qui gère et qui nous attaque. Nous participons aux manifestations communes à Metz, Thionville. Nous ne sommes pas seuls, nous nous soutenons mutuellement.

Soutien de la fédération PS de Moselle à la municipalité

Extrait du *Républicain Lorrain*

« Le PS a réaffirmé son soutien à l'action menée depuis 3 ans dans les foyers Sonacotra à l'encontre d'une politique gouvernementale délibérée. »

M. Barcellini (1^{er} secrétaire fédéral) a noté les équivoques de la tournure prise par les événements au foyer de la rue du Wardut. La première flèche était adressée aux pouvoirs publics qui « tentent un transfert de charges sur la municipalité et permettent une exploitation politique » (...)

La seconde flèche était destinée aux partis d'extrême-gauche, lesquels « se servent des travailleurs immigrés en situation délicate comme d'une force de manœuvre facile, en une action incohérente ».

Mais il n'y a jamais eu de travaux ?

H : Ils sont toujours repoussés. Ça devait être en mars, et ça dure toujours.

Vous êtes alors partis en grève ?

Ce sont des délégués d'autres foyers de la région et du Comité de Coordination qui sont venus nous

Comment a réagi le maire ?

Après la manifestation du 2 septembre, nous avons été convoqués à la mairie. Ils disaient qu'ils ne savaient pas ce que faisait le gérant. « Si vous voulez la gestion du foyer, on vous la donne » disaient-ils. Ils ont fait paraître plusieurs articles, disant que

Merlebach

LE RECENTRAGE EN SOURDINE

Le dernier Conseil national de la CFDT qui s'est déroulé les 26 et 27 octobre, marque une certaine inquiétude de l'équipe confédérale, après 6 mois de « recentrage » de la ligne... Le « recentrage » c'était une politique de négociations tous azimuts, une politique visant à « obtenir des résultats, si minimes soient-ils ». Qu'on s'en souvienne : l'ouverture de négociations avec le CNPF avait rempli d'aise l'équipe d'Edmond Maire. C'est l'époque où on faisait la queue devant l'Elysée, Matignon et autres salons. Aujourd'hui, il faut quand même regarder les choses en face : aucune négociation n'a donné de résultats bien palpables, la plupart sont

bloquées. Alors, il ne reste plus grand monde pour dire avec Maire que l'ouverture de ces négociations est un grand succès de la CFDT. C'est sous les sifflets, d'ailleurs, que le secrétaire de la CFDT avait terminé cette affirmation, lors de son meeting de rentrée, à la Mutualité le 6 octobre.

Aujourd'hui, on est un peu plus prudent. Maire va jusqu'à dire que ce « succès » peut se terminer sur « un recul syndical » si on ne renverse pas la vapeur. Il faudrait donc, selon lui, une forte pression syndicale pour que le patronat n'utilise pas les négociations en cours, sur le temps de travail, les bas salaires et l'indemnisation

du chômage, « trois négociations où les choses sont en balance, et peuvent déboucher négativement... ».

Il y a quelques jours d'ailleurs, Albert Mercier,

secrétaire national, avait déjà dit à peu près la même chose, dans un éditorial de *Syndicalisme* : « Nous savons que la ligne d'action de la CFDT ne

s'imposera pas en un jour. Elle demande effort et persévérance. Elle requiert de la pugnacité, elle commande que soient réalisées toutes les conditions de sa mise en œuvre... »

Pourtant, aujourd'hui, Edmond Maire déclare qu'il n'est plus nécessaire de parler de « recentrage », que c'est une chose entrée dans la vie. Tiens, tiens... Comment expliquer alors les résultats inexistantes au niveau des négociations ? Comment expliquer les critiques formulées à l'intérieur de la CFDT sur « l'accent mis unilatéralement sur les négociations, et sur l'exploitation exagérée des résultats de ces négociations », comme a dû le dire Robert Bono, rapporteur

devant le CN, à la conférence de presse de lundi ?

N'est-ce pas plutôt une sourdine mise à tout le bruit fait sur les négociations ? Une insistance un peu plus grande sur l'aspect « lutte » même si on fixe encore comme objectif de faire pression sur les négociations en cours sans trop y croire d'ailleurs. Une discrète marche arrière dans la perspective d'échecs cuisants au niveau des négociations et d'une levée de boucliers dans la CFDT ?

Et les sourires adressés aujourd'hui à la CGT, une tentative pour ne pas trop s'isoler ? Un Conseil national plutôt prudent...

Monique CHÉLAN

Le vote sur la résolution générale

La résolution générale a été adoptée par 77,8 % des mandats, nettement moins que celle d'avril. Il y a un taux assez élevé d'abstentions (365 mandats sur 1649 exprimés). Il faut dire que cette résolution est assez vague dans les 3 objectifs d'action qu'elle fixe : lancement de campagnes nationales sur les revendications prioritaires, organisation des actifs et des chômeurs pour le maintien et l'amélioration de l'indemnisation du chômage, et « effort systématique pour mettre au premier plan de l'action de tous les syndicats les revendications sur les bas salaires et le SMIC, la durée du travail et la création d'emplois ».

«Légitime Défense» : cette peur qui fait rêver de l'Etat fort

Les mordus de la sécurité

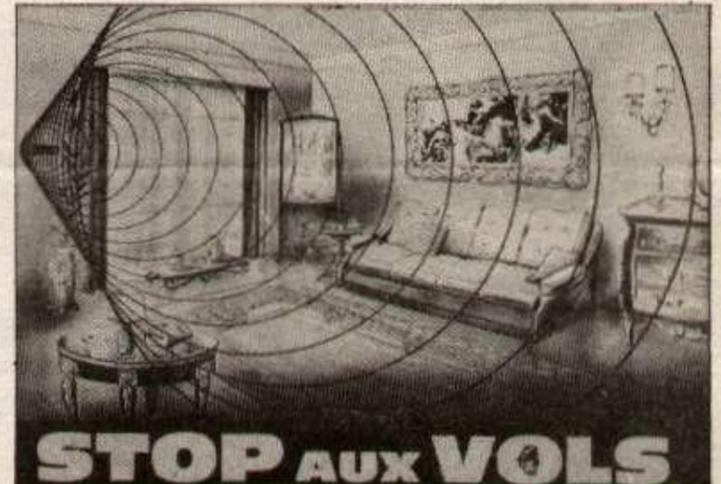
Enquête chez les profiteurs de l'insécurité

Eric BREHAT



Publicité pour une société de vigiles. Il est précisé : «Nous ne faisons pas de gardiennage passif.»

● Il est au moins un secteur de l'activité économique qui ne se plaint pas de la conjoncture : fabricants et vendeurs de systèmes de protection individuels, artisans du radar domestique, loueurs de maîtres-chiens, vigiles et autres gardes armés prolifèrent dans les grandes agglomérations, et tout particulièrement en région parisienne. Sous la seule rubrique «gardiennage», on liste dans le Bottin plus de 80 officines allant de la toute-puissante ACDS au bricoleur de radars installé dans un appartement. Un point commun : considérer comme une donnée incontestable l'augmentation fulgurante de la petite criminalité : vols, cambriolages, agressions dans les parkings... Nous avons été rendre visite, sous divers prétextes, à un certain nombre de ces entreprises de service d'un type très particulier.



«Tout l'espace est surveillé par des radiations invisibles» proclame le prospectus. Il s'agit de radars émettant des ultra-sons et déclenchant une sirène par l'intermédiaire d'une «centrale» (boîte de relais blindée et autonome en alimentation) à la moindre anomalie dans l'écho. En petit caractère, il est précisé : «L'utilisateur dispose d'un délai de trente secondes environ pour quitter la pièce sans déclencher l'alarme.»

«Si vous êtes bricoleurs»

L'annonce était alléchante : radars de protection, ultra-sons, kits à poser soi-même. La protection électronique contre les visiteurs indésirables à la portée de tout le monde, en quelque sorte. Une petite boutique de serrurerie dans le XV^e. Visible-ment, la vente de «centrales de protection» doit bien marcher, car on est en train de refaire la devanture et d'agrandir le magasin dans l'arrière-cour. Une dame écoute mes doléances avec compassion : je lui fais part de ma prétendue terreur de voir un cambrioleur s'introduire dans mon appartement, prendre l'enfant en otage... Le caractère outré de cette description d'insécurité (qui ne repose sur rien de concret) ne l'effraie pas : «Vous avez bien raison de vous inquiéter. Les gens ne pensent à leur sécurité que lorsqu'il est trop tard.» Pour elle, le client est à point, pas question de dramatiser. Nous en venons aux systèmes de surveillance : «Nous avons calculé que si vous avez chez vous des biens pour une valeur supérieure à 5 000 F, il est rentable d'installer un système radar.» Curieux calcul dont je ne

connaîtrai pas le détail. L'installation la plus rudimentaire revient à 8 000 F : un radar, une centrale auto-protégée, une sirène extérieure. Le radar devra être placé en un endroit où le cambrioleur éventuel passera obligatoirement. «Par la suite, vous pourrez compléter avec d'autres radars, et un système de projecteurs éblouissants.» La sirène sera placée à l'extérieur de l'appartement. «C'est interdit par la loi, mais nous le faisons quand même, car il n'y a jamais eu d'ennuis de ce côté.» Laissons tomber le côté «toile d'araignée» électronique, j'aborde l'aspect purement passif de cette protection : et si le cambrioleur ne tenait pas compte de la sirène ? La dame prend un air ennuyé : «Je vous assure qu'elle est très dissuasive : plus de cent décibels, cela s'entend loin.» Effectivement, c'est à peu près le bruit d'un avion à réaction au décollage. J'insiste pourtant : ne pourrait-on pas imaginer un système neutralisant le malfrat ? La dame me jauge : «Vous êtes bricoleur ? Parce que, dans ce cas-là, dites-vous bien qu'avec une centrale, on peut commander n'importe quoi. Nous n'avons le droit de ne brancher que des sirènes ou des projecteurs. Mais vous pouvez bien

faire commander autre chose, si vous voulez.» Le ton est devenu confidentiel. Sur le prospectus de la centrale «Portenseigne», il est effectivement indiqué «commande à distance», sans autres précisions. On n'est pas loin du transistor piégé industriel ! Dernier argument : «De toutes façons, quelle que soit l'installation que vous fassiez, nous acceptons de venir la contrôler pour vérifier son bon fonctionnement.» Ça suffit.

Genre ancien boxeur

Le passage d'une défense «passive» à une défense «active» étant du domaine du bricolage, pour l'électronique, je passe à un niveau supérieur : le gardiennage par vigiles. Les publicités sont impressionnantes : mastards en blouson, regard dur et lèvres serrées. Au bout du poignet, un énorme berger prêt à bondir. Il est des pages de l'annuaire téléphonique qui donnent des frissons dans le dos. Une entreprise précise même : «Nous ne faisons pas de gardiennage passif.» Autrement dit, il leur faut de l'action.

Parmi ces agences à publicité musclée, j'en choisis une dont

les convoyeurs de fonds s'étaient illustrés à quelques reprises par leur facilité à appuyer sur la gâchette. L'entreprise occupe une petite rue du XII^e. Pas de grande façade tapageuse, mais des hommes en blousons et casquettes partout. Un garage pour réparer les camionnettes, des vitrages blindés, un sous-sol où l'on distingue des stocks de bande magnétique. Il y a même un ordinateur. L'atmosphère est quelque peu oppressante. Cette fois, je me présente au nom d'une association de co-propriétaires d'une résidence où les vols dans les parkings se multiplient. Les plaintes déposées à la police n'ont rien donné. Un cadre, genre ancien boxeur, m'écoute en opinant de la tête lorsque je mentionne l'inefficacité de la police. «Ils ont autre chose à faire» dit-il d'un air entendu. Je fais semblant de comprendre. «Je vais vous dire une chose, monsieur : la véritable police, c'est nous. Si nous n'existions pas, nous et nos collègues, la région parisienne serait le paradis des voyous.»

pures de presse à l'appui, relatant des «remises à la police» de voleurs par des vigiles avec chiens. Les trois quarts viennent du *Parisien Libéré* et exaltent le rôle du chien. Les maîtres-chiens ne sont pas armés. Et si le mal-faiteur neutralisait le chien ? «Alors là, je vous arrête : impossible de parer une attaque de chien. Si vous ne me croyez pas, on vous invitera à assister à des séances d'entraînement. Quand le chien a sa prise, il ne lâche pas.» Mieux qu'une milice privée même : «C'est très bien que les gens pensent à se défendre eux-mêmes. Ils n'y pensaient pas assez avant. Mais il faut laisser ça au professionnel : au premier pépin, il n'y aura plus personne. Tandis que nous, nous allons jusqu'au bout. Attention, dans le respect de la loi.» Vivement intéressé, je pousse un peu le bouchon : ces vols dans les parkings de la résidence, on a bien des idées sur leurs auteurs.

Parfaitement légal

Des nouveaux locataires ne correspondant pas au standing des logements, peut-être. «Je vois votre problème, monsieur. Vous avez besoin d'une intervention discrète. Vous ne voulez pas qu'on parle de votre résidence dans toute la ville. Je vais vous expliquer comment ça se passe : un maître-chien surprend quelqu'un au cours d'une ronde. Avec le chien, il l'immobilise. Il l'emmène dans son véhicule jusqu'ici, et la police vient en prendre livraison. Discrétion absolue !» Le boxeur en retraite m'assure que cette procédure est parfaitement légale. Là aussi, ça suffit.

«Rien ne vaut le chien»

Mon histoire, voitures volées ou pillées, caves forcées, ne l'impressionne pas beaucoup et il en rajoute aussitôt : «Je vais vous dire, monsieur. Tout ce que vous me dites, je l'ai entendu cent fois. Et vous avez raison de venir nous trouver maintenant. Car je peux vous assurer que demain, ce seront les agressions qui commenceront dans votre parking.» Sûr de lui, ce bonhomme. Il cherche à donner l'impression d'en connaître un volet sur les truands, et qu'il n'a pas l'intention de tout dire. La solution à mon problème est tout de suite trouvée : le chien ! «Un garde armé se fera agresser. Deux gardes, ça pourrait aller, mais ça reviendra très cher. Par contre, le maître-chien et son berger, vous pouvez me croire, ça marche.» Tarif : 63 F de l'heure pour une garde d'amplitude huit heures, 42 F pour une amplitude de douze heures. Cou-



«Nous sommes la vraie police. Si nous n'existions pas, nous et nos collègues, la banlieue parisienne serait un paradis pour les voyous.»

**Demain :
Interview du Juge
Patrice de Charette**

● Samedi à Paris, compte-rendu du voyage au Kampoutchea de la délégation du PCML

Samedi après-midi, la délégation du PCML qui s'est rendue en visite officielle au Kampoutchea rendait compte au cours d'une réunion de ce voyage, le premier effectué par des Français dans ce pays depuis sa libération, en 1975.

Précisant toutes les difficultés rencontrées depuis leur retour pour rendre compte largement de leur visite, J. Jurquet, secrétaire général du PCML qui ouvrait cette réunion, mit l'accent sur la gravité des menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'indépendance du Kampoutchea, du fait des visées expansionnistes du Viet-nam.

Mettant en lumière le rôle du social-impérialisme dans cette menace, il compara l'agression qui se prépare aujourd'hui contre le Kampoutchea à celle qui, il y a dix ans, frappait la Tchécoslovaquie.

Puis un montage diapos était présenté, rendant compte du périple de 1 000 kilomètres effectué en train, en voiture, en bateau sur le territoire du Kampoutchea et qui donna lieu à de nombreuses rencontres ainsi qu'à des visites de hauts lieux de la civilisation khmère, à Angkor en particulier.

La délégation répondait ensuite à des questions de l'assistance avant que ne soit précisée l'importance de la lutte du peuple du Kampoutchea pour son indépendance, «verrou» stratégique pour le maintien de la paix dans le Sud-Est asiatique.

Il fut lancé un appel au développement des liens d'amitié entre les peuples de France et du Kampoutchea. Pour finir, un film fut projeté, retraçant la dernière agression vietnamienne, film prêté par le gouvernement du Kampoutchea.

● Vietnam - Ethiopie

Le vice-président du Vietnam a fait une visite officielle de trois jours en Ethiopie. Le régime du DERG avait attaqué la Chine publiquement fin septembre et avait pris position pour le Vietnam dans les conflits qui l'opposent à la Chine et au Cambodge.

● Italie : vers une crise gouvernementale ?

La grève des travailleurs hospitaliers italiens remet en cause le plan d'austérité du gouvernement Andreotti. Celui-ci demande, après un débat parlementaire, le soutien de tous les partis de l'«Arc constitutionnel», y compris le PCI. Faute de quoi une crise gouvernementale pourrait être ouverte.

● URSS : un nouveau syndicat libre

Un groupe de dissidents soviétiques a annoncé la semaine dernière la création d'un nouveau syndicat indépendant du régime de Brejnev, l'«Association interprofessionnelle libre des travailleurs». La tentative précédente de fonder un syndicat libre, celle de Klébanov, au début de cette année, a été durement réprimée, la plupart des membres déclarés ayant été arrêtés ou internés dans les bagnes psychiatriques.

● Namibie : CEE et USA d'accord contre les sanctions

A la réunion de Bonn des ministres des Affaires étrangères européens, ceux-ci se sont mis d'accord pour soutenir les positions américaines concernant la Namibie à l'ONU. Il s'agit de faire passer une résolution évitant à l'Afrique du Sud des sanctions économiques obligatoires.

Au sommet de Bagdad : L'OLP POUR UN VÉRITABLE PLAN D'ACTION

● Les ministres arabes des Affaires étrangères se sont réunis lundi matin à Bagdad afin de préparer la conférence qui s'ouvrira jeudi, sans la participation de l'Égypte engagée dans les négociations avec Israël à Washington.

Cette dernière, après avoir annoncé le rappel de sa délégation à Washington, est revenue sur sa décision, cédant à la demande pressante de Carter. La volonté exprimée par Begin de poursuivre les colonies de peuplement en Cisjordanie et à Gaza indique clairement le refus israélien pour que soit

— Pour l'OLP, le sommet de Bagdad introduirait-il un nouveau paramètre sérieux pour contrer efficacement les conséquences de Camp David ?

— A.H. : Les Arabes doivent riposter énergiquement à cette phase dangereuse, mobiliser toutes leurs forces matérielles et militaires, concentrer leurs efforts politiques pour contrer les effets néfastes de l'alliance de Sadate avec le sionisme. Nous espérons qu'au sommet de Bagdad, nos frères arabes oublient leurs désaccords secondaires et qu'ils soient réellement conscients de la phase dangereuse que la Nation arabe traverse. Les Palestiniens demanderont à ce sommet de dégager

un véritable plan d'action ayant pour fondement principal la libération des territoires palestiniens et arabes occupés, la lutte contre l'ennemi sioniste et impérialiste et le rejet total de toute concession à l'ennemi.

L'OLP demandera que les décisions du Front arabe de résistance constituent la plate-forme politique du sommet de Bagdad qui devra renforcer et consolider toutes les décisions issues du dernier sommet de Damas.

— Un épisode heureux a marqué cette semaine l'histoire du monde arabe : la réconciliation syro-irakienne et la création par ces deux pays d'un «haut

comité commun». Selon vous, quels seront les effets immédiats de l'alliance entre Bagdad et Damas sur la situation politique au Proche Orient ?

Abou Hassan : La rencontre syro-irakienne est une première étape vers la création au Machrek arabe d'une force pour affronter le danger actuel de la capitulation. Il est nécessaire que cette rencontre bilatérale soit immédiatement suivie par un sommet palestino-irakien, cela avant le début des travaux du sommet de Bagdad.

Une rencontre au sommet palestino-irakienne est d'une importance capitale car ses résultats se verront efficacement renforcés par les membres du Front ara-

be de résistance et des autres régimes arabes qui sont disposés à nous offrir les moyens matériels et militaires pour contrer les manœuvres impérialistes dans la région.

Le sommet de Bagdad compte des membres disposant de possibilités considérables et d'armes efficaces qu'ils pourraient utiliser contre Israël. L'arme du pétrole reste enfin l'arme absolue qui doit être utilisée pour forcer cette coalition impérialiste contre la Nation arabe.

Le recours à l'arme du pétrole doit être sérieusement examinée au sommet de Bagdad. C'est un moyen de pression sans pareil.

9ème CONGRES DES SYNDICATS CHINOIS

Interview

d'un responsable des syndicats de Chine

● A l'occasion du 9^e Congrès des syndicats chinois qui s'est ouvert le 13 octobre dernier à Pékin, l'Agence Chine Nouvelle a publié l'interview du vice-président de la fédération des syndicats de Chine : Ma Chou-kou, qui milite depuis 50 ans dans le mouvement ouvrier chinois. Nous en publions aujourd'hui des extraits.

— Quelle est la fonction des syndicats, puisqu'en Chine nouvelle, il n'existe pas de conflit d'intérêts fondamentaux entre les ouvriers et leurs dirigeants ?

— Réponse : Les syndicats ouvriers sont des organisations de masse constituées selon la libre volonté de la classe ouvrière et placées sous la direction du Parti communiste chinois, détachement d'avant-garde de la classe ouvrière chinoise. Ils constituent le trait d'union entre le Parti communiste chinois et les masses ouvrières.

Cette organisation ouvrière est la pierre angulaire de la dictature du prolétariat. Elle s'occupe aussi de l'éducation des ouvriers et des employés. Comme dans leur vie de tous les jours, les droits démocratiques et les intérêts vitaux peuvent être parfois lésés par le bureaucratisme dû aux séquelles de l'ancienne société. Les syndicats doivent les protéger

à la lumière des mesures politiques et des décrets du Parti et de l'État. Ils se tiennent donc à la pointe de la lutte, menée par les ouvriers, contre le bureaucratisme.

— En cette nouvelle période de croissance de la révolution et de l'édification socialiste, quelles sont, en fin de compte, les tâches générales des syndicats ?

— Elles consistent à mobiliser les ouvriers et employés pour qu'ils réalisent la titanique mission qui leur est impartie par l'histoire. Métamorphoser, avant la fin du siècle, la Chine en une puissance socialiste moderne.

Au cours de cette période, les responsabilités des syndicats seront plus lourdes. La réalisation des quatre modernisations constitue une grande révolution : il importe donc d'introduire, dans les domaines du système et de l'organisation, d'importantes transformations sur le front du travail économique, de sorte qu'il corresponde aux exigences des quatre modernisations.

Les syndicats doivent, à cet égard, assumer leurs responsabilités et expliquer l'importance majeure de cette révolution aux ouvriers et employés ; ils doivent les mobiliser et les organiser en vue de l'accomplissement de telles transformations. Ils doivent également former des talents au service de la modernisation du pays et éduquer les ouvriers pour

qu'ils constituent une force industrielle dotée d'une haute conscience politique et apte à assimiler les sciences et techniques modernes. Il faut inviter les ouvriers à participer à la gestion démocratique de nos entreprises et à contrôler les organismes administratifs dans l'application des principes et des mesures politiques que le P.C. chinois a définis dans le cadre de la réalisation des quatre modernisations. Il faut organiser les ouvriers pour qu'ils poursuivent en profondeur la campagne d'émulation socialiste au travail, mènent en grand les innovations techniques et élèvent la productivité dans de fortes proportions, dans le but d'accomplir, voire de dépasser les normes de production fixées par l'État pour la réalisation des quatre modernisations. Il est nécessaire, sur la base du développement de la production, d'améliorer petit à petit la vie matérielle et culturelle des ouvriers, et d'assurer leurs intérêts fondamentaux.

— Quel rôle jouent les syndicats dans l'exercice des droits des masses ouvrières de maîtres de l'État ? Comment assurer une gestion démocratique des entreprises ?

— Chaque entreprise prati-

que la gestion démocratique principalement à travers le congrès ou l'assemblée générale des ouvriers et employés, placés sous la direction du Parti. Et le syndicat constitue l'organe de travail du Congrès ou de l'assemblée qui se réunit chaque année. Tous les problèmes importants de l'entreprise doivent être soumis au Congrès des ouvriers pour délibérations. Les cadres dirigeants, quant à eux, doivent rendre compte de leur travail aux ouvriers et employés, écouter leurs opinions, accepter leur contrôle. Dans l'intervalle des congrès ou des assemblées, c'est le syndicat qui assure ce rôle, sollicite les avis des ouvriers, contrôle l'application des résolutions du Congrès dans les divers domaines.

A l'avenir, la nomination des chefs d'atelier, de section ou d'équipe seront du ressort des ouvriers des unités respectives, par voie d'élections. Le Congrès ou l'assemblée a le droit d'apprécier le travail de l'entreprise, de formuler des citations à l'ordre du jour, des critiques ou des propositions, de proposer à l'organe supérieur de sanctionner ou de destituer les dirigeants ou administrateurs pour leurs sérieuses carences ou pour leur mauvais style de travail.



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

Le Marais : une expérience de lutte originale

● Le Marais, vieux quartier parisien, c'est depuis plusieurs années la proie des spéculateurs qui, sous prétexte de rénovation, veulent le transformer en un quartier de petits hôtels particuliers de luxe, aux loyers inabornables.

Le quartier est habité par des familles aux revenus modestes qui se sont, dès le début, regroupées pour lutter contre les spéculateurs en liaison avec d'autres comités parisiens et les syndicats. En 1975, une grande manifestation à travers le quartier a marqué un temps fort dans la lutte.

Le récent procès intenté contre certains des habitants vient de relancer le combat et de remettre à l'ordre du jour les problèmes qui se posent au sein de l'Intercomité du Marais : quelle unité de lutte, avec qui, comment lier cette lutte aux autres luttes des travailleurs ?

Le caractère stratégique du Marais dans le projet gaulliste d'aménagement de Paris a contribué à donner beaucoup d'écho à cette lutte exemplaire. Toutefois cela n'explique pas tout. Car là où des promoteurs privés (dont les plus grandes banques comme Suez et Paribas) aidés directement par la ville de Paris, ont mis tout le paquet, il fallait précisément plus de force qu'ailleurs.

Alors d'où vient cette force et cette résistance acharnée des habitants du Marais ?

DES HABITANTS CONCERNÉS

L'existence de l'Intercomité du Marais s'ancre dans l'histoire du 4^e arrondissement de Paris : il est né de la mobilisation très large des habitants du quartier.

Contrairement aux idées toutes faites sur la petite bourgeoisie courant après les autres apparentes du renouveau des habitants en lutte du Marais sont pour une large part d'origine ouvrière, ou appartiennent à des minorités juives opprimées autrefois dans leurs pays d'ori-

gine et s'étant spécialisées dans certaines professions traditionnelles : artisans, commerçants...

Pour nombre d'entre eux, l'âge de la retraite a sonné. Et c'est précisément cette volonté de rester dans son quartier après tant d'années qui anime tous ces habitants. A la rencontre de ceux-là, et constituant une autre partie des locataires en lutte, une frange de jeunes, intellectuels pour beaucoup, est venue apporter le souffle de la révolte de 1968 et des espoirs suscités par ce mois de Mai.

Organisés d'abord en comités d'immeuble, l'expérience de la lutte quotidienne contre les promoteurs amène leur regroupement dans une fédération : l'Intercomité du Marais. Cependant cette nécessité d'une structure plus large face au front commun de la ville de Paris et des charognes de la spéculation (devenu la très officielle RIVP) n'a pas effacé la structure initiale par immeuble qui continue de fonctionner, permettant un contact plus étroit entre les habitants. «L'Inter, c'est mon histoire», disait une femme octogénaire au moment du procès des 67 millions.

Ce contact étroit est indis-

sociable de la démocratie de masse qui préside à toute réunion. Sur chaque décision, chaque habitant s'exprime s'il le juge nécessaire, il est même consulté s'il ne prend pas la parole et la monopolisation des discours est parfois sévèrement critiquée. De plus, le temps nécessaire pour prendre une décision n'est pas fonction des urgences, mais fonction du degré d'unité réalisée. Ainsi, la dernière discussion sur l'affiche pour le procès des 67 millions a duré plusieurs heures car le projet ne satisfait pas la majorité des habitants en lutte.

C'est cela qui explique plus fondamentalement pourquoi la mobilisation n'a pas tarié depuis des années malgré des attaques très dures. Ainsi, chaque mercredi soir, les réunions de l'Intercomité du Marais se tiennent en présence d'une trentaine d'habitants, pour des débats parfois très vifs.

C'EST PAR LA LUTTE QUE NOUS AURONS NOTRE LOGEMENT

Mais il est autre chose qui distingue ce Comité. Loin d'en rester au strict plan juridique (sans toutefois négliger les acquis d'autres locataires transcrits dans la jurisprudence), il a su tirer, la leçon du caractère de classe de la justice, qui ne reconnaît que le droit de propriété issu des luttes révolutionnaires... de 1789 ! C'est ainsi que cinq familles mal-logées occupent en février 1977 des logements vides qui appartiennent à la ville de Paris.

Les occupations n'ont rien de symboliques. Elles sont d'abord un instrument de lut-

te. Fini la période où les habitants du Marais ne pouvaient faire entendre leurs voix que confinés dans une minuscule chambre de Justice coincée entre deux étages, face au propriétaire qui voulait les expulser. De plus, elles sont devenues un moyen de popularisation important sur le quartier. Pour la première fois depuis longtemps des familles populaires avaient osé...

Quels ont été les résultats de ces occupations ? Ce sont d'abord deux familles relogées sur place, des promesses de logement plus décentes pour les autres, et surtout... le blocage des travaux de la RIVP par les locataires en titres forts de ce soutien actif ; le blocage qui dura plus de six mois.

De plus, ce fut un moment important dans la campagne de dénonciation des projets des rapaces sur le Marais et cela au même moment où pointe un scandale immobilier avec la faillite de la SEMAH et la remise en cause par Chirac lui-même de nombreux projets parisiens peu de temps après.

L'autre revers de la médaille étant l'expulsion et les 5 familles le 29 août (!) de Yolande Saada, «figure» du quartier qui occupa avec le soutien du Comité François Miron, un grand logement vide en 1976, après 3 années d'occupation.

Mais ces expulsions ont davantage posé le problème des moyens de lutte dans un quartier, et des limites de la mobilisation des habitants un quartier de Paris qui n'est pas essentiellement ouvrier.

RÉFECTION LÉGÈRE ET DÉMOCRATIE LOCALE

La capacité à associer les gens du quartier à des actions

contre les spéculateurs, à les rassembler en permanence par le fonctionnement démocratique des comités, à entretenir un débat permanent sur toute question, contribue à donner un contenu politique nouveau à la lutte.

D'une lutte défensive sur des acquis antérieurs, comme ceux de la loi de 1948, la lutte des habitants du Marais s'est enrichie progressivement d'un projet politique synthétisant toute l'expérience de lutte et de réflexion née d'une opposition radicale à l'aménagement capitaliste du centre de Paris : «La réfection légère sous contrôle des habitants», «Il ne s'agit pas d'un coup de peinture sur de la merde, comme certains l'ont dit pour nous discréditer, mais d'une réhabilitation des logements anciens au profit des locataires pour qu'ils puissent rester sur place dans des conditions normales d'habitation». Ce projet traduit l'aspiration des habitants à contrôler ce qui les concerne directement dans un domaine où certains ne parlent que de spécialistes : l'urbanisme. C'est aussi l'affirmation du droit vital (droit au logement) contre le droit Pénal datant de 1789 !

... POUR CONSTRUIRE SON AUTONOMIE DE LUTTE

De tels acquis auraient-ils pu être accumulés si l'Intercomité du Marais n'avait pas tant lutté pour affirmer son autonomie ? Quels problèmes a-t-il rencontrés ? La lutte contre les tentatives de récupération a souvent été vive et n'a pu être gagnée que par l'affirmation de la voie de la lutte, et d'un projet propre, contradictoire dans les faits avec ceux du PS et du PCF

Les paroles de soutien des Partis de gauche ont pu tromper une partie des habitants encore attachés à leur passé historique. Mais la fermeté de certains locataires, exigeant des preuves dans la pratique, a contribué à démasquer en partie leurs véritables intentions. Les retournements successifs du PCF par exemple, qui accusait pendant tout un temps l'Intercomité d'être un repaire de gauchistes ou de misérabilistes, pour écrire dernièrement un article élogieux dans l'*Humanité* ont provoqué la méfiance des habitants. C'est là encore le débat démocratique et l'expérience directe qui ont joué dans le sens de l'autonomie. Celle-ci n'est pas contradictoire d'ailleurs avec la présence d'adhérents de partis de gauche aux réunions de l'Intercomité. Cela a même été l'occasion de débats très intéressants au moment des élections législatives où des militants du PCF ne se sont pas gênés pour critiquer la stratégie du programme commun comme faisant l'impasse sur les luttes. Et cela en prenant l'exemple du Marais précisément.

Jean JAULIN

bloc notes

Les charges de chauffage

D'abord quelques chiffres pour vous permettre de comparer ce que vous payez avec ce qui devrait, normalement, et en moyenne, vous être demandé :

● La proportion des charges de chauffage par rapport à l'ensemble des charges :

	Chauffage seul	Chauffage et eau chaude
Immeuble	50 %	60 %
avec ascenseur		
Immeuble	55 %	70 %
sans ascenseur		

● Le coût moyen des charges de chauffage :

— gaz : 15 F/m² chauffé par an

— fuel : 16 F/m²

— électricité : 25 F/m²

(Le nombre de m² de l'appartement figure sur le bail).

Si on vous demande des charges trop éloignées de cette moyenne, il y a quelque chose d'anormal. Réagissez. Voici quelques-uns des principaux problèmes :

Le prix du combustible peut représenter jusqu'à 90 % des

charges de chauffage. On a donc intérêt à le surveiller de près. Une loi de 1977 impose aux exploitants de justifier la quantité réelle de combustible utilisé, et autorise les utilisateurs à fixer des modalités de contrôle. Même si cette clause ne figure pas dans le contrat, l'exploitant ne peut s'opposer à la signature d'un avenant stipulant cette clause. La plupart du temps, ces contrats sont signés entre l'exploitant de la chaufferie et le propriétaire. Votre propriétaire (privé ou HLM) ne peut refuser de vous fournir ces justificatifs précis et détaillés.

Le prix du fuel, qui est encore le combustible le plus utilisé, dépend de beaucoup de choses, la région où vous habitez, les quantités stockées en chaufferie... En aucun cas il ne peut dépasser 93 F par hectolitre (TTC).

LA REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES DIFFÉRENTS LOCATAIRES

Elle peut se faire au prorata

du nombre d'éléments de radiateurs, ou de la surface chauffée, ou encore du loyer. Là encore, le propriétaire doit vous fournir les justificatifs nécessaires.

Depuis 1977, les compteurs individuels d'eau chaude (si elle est fournie par une chaufferie collective) sont obligatoires. Les propriétaires peuvent également, mais ce n'est pas obligatoire, prévoir un système de décompte du chauffage par appartement. En aucun cas, la pose de ces installations et les dégâts éventuels causés ne peuvent vous être facturés. Seule la location du compteur est à la charge du locataire.

LA REPARTITION DES CHARGES ENTRE PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE

Sans pouvoir rentrer dans les détails, sont à la charge du locataire les frais de combustible et d'entretien courant, ainsi que

les réparations causées par des accidents de sa faute.

Sont obligatoirement à la charge des propriétaires les frais résultant d'un défaut de construction, et tous les frais de remise en état et de renouvellement du matériel normalement usé, qu'il soit dans les parties collectives ou dans l'appartement. Tous les frais d'amortissement des chaufferies centrales ou installations situées hors de l'immeuble sont à la charge du propriétaire. Attention, il est facile au propriétaire de camoufler une dépense qui lui incombe sous une autre appellation.

La date de démarrage du chauffage n'est soumise à aucune disposition légale. Vous pouvez donc exiger la mise en route, si le propriétaire tarde à le faire.

Bien entendu, toutes ces lois ont des tas d'exceptions, et la plupart des propriétaires ne les appliquent que contraints et forcés. Prenez contact avec une association de défense de locataires, ou écrivez-nous.

APRES LE DECES DE DEUX FEMMES DANS UNE CLINIQUE D'AVORTEMENT A LOURDES

Michèle 21 ans, et Maria Thérèse 22 ans sont mortes à Lourdes dans une clinique où elles étaient venues faire interrompre des grossesses non désirées. Il aura fallu deux décès pour que la justice s'intéresse au directeur de la clinique Notre-Dame et se décide à inculper.

Une clinique qui ne marchait que grâce aux avortements, notamment à ceux au-delà du quatrième mois de grossesse. Ces opérations dangereuses ne devraient être faites que dans des conditions de sécurité exceptionnelle dans un centre où tous les moyens de réanimation sont prêts sur le champ. En particulier le sang pour transfuser si besoin est.

Le directeur Libert Chattenay, un individu à la fois mystique et mondain, s'est peu à peu spécialisé dans les avortements payants et depuis la loi Weil, pratiquait surtout des avortements au delà de douze semaines, pour les Françaises qui, avant cette date, vont à l'hôpital. Par contre, d'Espagne les femmes venaient nombreuses puis-que la loi y interdit toujours l'avortement, et constituaient l'essentiel de sa clientèle.

La mort de Michèle en juillet dernier n'a pas suffi à faire arrêter les pratiques dangereuses de Libert Chattenay : il osait opérer sans avoir le sang nécessaire et disponible sous la

main, à tel point que le fiancé de Michèle avait dû faire deux fois l'aller-retour Lourdes-Pau pour un flacon de sang, puis pour un deuxième, puis Lourdes-Tarbes pour deux autres flacons de sang !

Ceci n'avait pas suffi à remplacer tout le sang perdu par Michèle qui est morte des suites du choc opératoire. Libert Chattenay accusera le centre de transfusion d'avoir fait une erreur...

Le fait est révoltant, le scandale est double. Celui des cliniques qui acceptent de pratiquer des avortements lucratifs dans n'importe quelles conditions.

Celui de l'information encore insuffisante pour aler-

ter les femmes, dès qu'elles sont enceintes et leur permettre de prendre une décision rapide (un mois, deux mois de grossesse, lorsque l'avortement est sans risque). Les détours de la loi Weil qui obligent à de multiples paperasseries objectivement retardent les choses.

De même, de nombreux médecins, plus ou moins hostiles à l'avortement, en demandant aux femmes, de bien réfléchir, retardent consciemment le processus, espérant que la femme reviendra sur sa décision, l'acculant ainsi à une solution de dernière extrémité.

P.P.

● Egouts de Clichy : un deuxième égoutier serait mort

Un deuxième égoutier serait décédé à la suite de l'accident de jeudi dernier dans les égouts de Clichy. Trois autres seraient dans un état alarmant, au point que l'on craigne pour leur vie.

Du côté des hôpitaux qui ont reçu les accidentés, le mutisme est complet.

Jeudi dernier, l'équipe de 8 travailleurs était victime d'un accident, dont les circonstances ne sont pas encore clairement expliquées. Cependant, une chose est sûre, c'est que les équipements de sécurité utilisés ne sont pas suffisamment efficaces, bien qu'il en existe ; mais ce matériel serait... trop coûteux !

D'autre part, la ville de Paris semble faire de plus en plus appel à des entreprises privées pour l'entretien des égouts. Les salaires, sensiblement plus élevés que ceux de leurs camarades de la ville de Paris, permettent, entre autres, de maintenir les conditions de travail déplorables ; mais le tragique accident de jeudi pourrait, en révélant la réalité, réveiller la révolte des travailleurs des égouts qui voient leurs rangs amputés de sept des leurs en moyenne par an !

● Les propos déplacés de Marchais

Interrogé au Club de la Presse sur l'attitude du PCF envers Charles Tillon, un de ses principaux dirigeants pendant la Résistance, Marchais a soutenu que celui-ci n'avait jamais été exclu et il s'est soi-disant montré prêt à engager le dialogue avec lui. Charles

Tillon rétablit les faits : en 1952, il a été la victime, avec André Marty, d'une machination mise au point par la direction. Ils ont été accusés de détourner de l'argent et d'être en contact avec la police. Marty a été exclu, et Tillon ramené à la base. Sa cellule d'Aix-en-Provence l'a exclu en 1970 « parce que ses camarades étaient excédés par l'attitude personnelle de Charles Tillon » dit L'Humanité de ce mardi matin. Le Comité central n'a pas ratifié l'exclusion, mais il ne fait pas de doute qu'elle a été demandée expressément par Billoux et Duclos.

Le PCF fait grand bruit — à juste titre — autour des scandaleux propos du fasciste français Darquier de Pellepoix dans L'Express. Mais ces propos trouvent une drôle de résonance dans la bouche d'un Marchais — dont on connaît l'activité pendant la guerre —, un Marchais qui continue les calomnies contre celui qui fut un dirigeant de la glorieuse lutte anti-fasciste du PCF et des FTP.

● Télévision : les grèves se poursuivent

Les grèves se poursuivent dans les différentes sociétés de télévision. Lundi, c'étaient les centres FR 3 de Strasbourg et de Nice qui étaient touchés. Des réquisitions ont eu lieu « pour assurer le service minimum ». Mardi, c'est TDF qui est en grève pour protester contre le fait que les directions ont fait appel à la chaîne américaine ABC pour retransmettre les championnats du monde de gymnastique à Strasbourg : jeudi 2 novembre, c'est l'ensemble des personnels de radio et de télévision qui seront en grève.

Zambie, Zimbabwe

Manœuvres contre l'Afrique

Le gouvernement britannique vient de décider de livrer gratuitement à la Zambie cent tonnes d'armes « défensives » (engins sol-air, canons anti-aériens, matériel de transmission) à la condition que ce matériel ne soit pas utilisé par les guérilleros du mouvement de libération du Zimbabwe. La Grande-Bretagne affirme fournir ces armes à la Zambie « en tant que membre du Commonwealth » après le raid contre ce pays de l'armée rhodésienne.

Il faut souligner que ce raid s'est produit au moment même où Smith discutait à Washington avec les Anglo-Américains. Les Britanniques ont depuis quinze ans laissé agir le régime raciste de Rhodésie, lui fournissant des armes et refusant l'application du boycott. La fourniture d'armes à la Zambie fait partie des manœuvres impérialistes actuelles en Afrique Australe. La Zambie, en proie à de graves difficultés économiques, a été contrainte par l'impé-

rialisme à rouvrir sa frontières avec la Rhodésie. En même temps, elle accepte un prêt important du FMI. La fourniture d'armes donne aux impérialismes occidentaux un moyen de pression supplémentaire, en même temps qu'elle coupe court aux menaces du président zambien qui déclarait, il n'y a pas si longtemps, qu'il n'hésiterait pas à faire appel aux Cubains. Aujourd'hui, le gouvernement zambien semble céder de plus en plus aux pressions occi-

dentes. Selon des sources africaines autorisées, il irait même jusqu'à interdire à la ZAPU d'opérer à partir de son territoire.

De son côté, Smith a fait à la télévision rhodésienne un compte-rendu de son voyage aux USA qu'il considère comme une « victoire » et une « reconnaissance de fait » de son régime. Un de ses ministres fantoches, Sithole, est en visite en Grande-Bretagne.

Assad à Antenne 2

Dans l'interview qu'il a accordée à Antenne 2, dans le cadre de l'émission Cartes sur tables, le président syrien Assad a souligné l'importance de l'accord syro-irakien en vue de la confrontation des pays arabes avec Israël : « L'Égypte en tant que partie de la force arabe est sortie du front de la confrontation... Notre force avec celle de l'Irak et des autres forces arabes formeront un seul front... Nous avons créé

une commission militaire pour redistribuer les forces armées dans les deux pays selon les exigences de la défense de l'Irak et de la Syrie et du reste du monde arabe ».

Au sujet du « statut d'autonomie interne » des Palestiniens prévu dans le plan Begin, il a déclaré : « Il s'agit d'une proposition israélienne et non pas arabe. Elle est radicalement opposée à nos demandes et aux

droits du peuple palestinien... Cela signifierait un canton à l'intérieur de l'Etat d'Israël ».

Au sujet de la situation au Liban, il a affirmé qu'il souhaitait en principe retirer les troupes syriennes de la « Force arabe de dissuasion », déclarant : « Nous souhaitons quitter le Liban le plus vite possible car nous avons besoin de nos forces armées dans la confrontation avec Israël ».

PDG escroc au Mans : 5 ans de prison... par défaut

Mardi 17 octobre, le tribunal de grande instance du Mans a condamné Nicolas Fabrone, PDG de la Sopanec, à cinq ans de prison pour escroquerie et détournement de bien sociaux. Ce n'est pas beaucoup quand on songe que le passif de sa société se monte à près de 5 milliards d'AF. C'est pourtant le maximum prévue par la loi.

Encore faut-il ajouter que la sévérité (toute relative) de la sentence ne

causera pas trop de souci à Fabrone. Celui-ci en effet est en fuite et la plus grande partie des sommes détournées est en sécurité dans des coffres-forts suisses ; de quoi assurer un exil doré.

Pourtant Fabrone n'avait pas pris les devants : c'est la justice qui, après son arrestation, lui a permis de retrouver la liberté après le versement d'une caution. Liberté mise à profit aussitôt par Fabrone pour passer en Italie.

Pendant ce temps, l'examen de ses comptes révélait le mécanisme de l'escroquerie et son montant. Présenté par les notables locaux comme le sauveur de la situation, Fabrone avait repris une usine en faillite et affirmé sa volonté de faire de la Sopanec le N° 1 du panneau stratifié.

En fait de panneau, l'administration ne fait guère de difficulté pour tomber dans celui que lui tendait Fabrone : les fausses factures étaient la principale activité de sa société et de ses filiales, qui ne cessaient dans le même temps de réclamer — et d'obtenir — aides publiques ou promesse d'aide permettant des avances bancaires.

L'escroquerie découverte en avril dernier a mis trois cents ouvriers au chômage, dont 190 ne sont pas encore reclassés.

PROGRAMME TELE

Mardi 31 octobre

TF 1

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - L'inconnu de 19 h 45
20 h 00 - Actualités
20 h 30 - Johnny au Palais des Sports. Les années soixantes. Show
21 h 20 - A la poursuite des étoiles. L'astronomie en Chine
22 h 15 - Flash d'information

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Top club
20 h 00 - Journal
20 h 30 - KIM. Film de V. Saville 1951 avec E. Flynn et D. Stockwell
22 h 20 - Journal

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
20 h 00 - Jeux
20 h 20 - La belle et l'empereur. Film d'A. Von Ambesser, avec R. Schneider, J.C. Pascal, Helmut Lohner.
22 h 00 - Journal